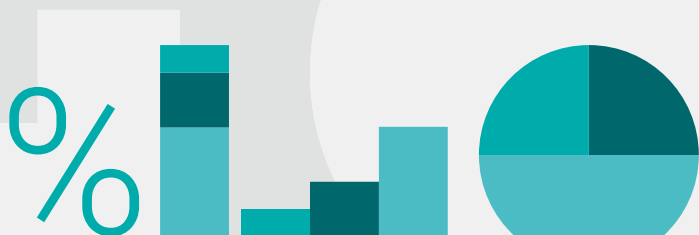


Actualités OFS



03 Travail et rémunération

Neuchâtel, février 2024

Travailleurs en rotation par équipes en Suisse, de 2002 à 2022

Synthèse

La présente publication porte, d'une part, sur le travail en rotation par équipes en comparaison temporelle et européenne et, d'autre part, sur les caractéristiques des personnes travaillant en équipes ainsi que sur un certain nombre d'aspects concernant leur santé.

Entre 2002 et 2022, la part totale des personnes travaillant en rotation par équipes a tendanciellement augmenté, passant de 14,3% à 15,9%. Cette évolution est liée en grande partie à la progression que connaît la branche «Santé humaine et action sociale». En 2021, la part de travailleurs en rotation par équipes en Suisse était inférieure à la moyenne européenne (18,5%).

Un peu plus de la moitié de ces personnes travaillent habituellement selon des horaires en alternance (de jour et/ou le soir ainsi que de nuit : 27,1%; de jour et le soir : 27,0%).

L'analyse selon différentes caractéristiques donne un tableau très contrasté du travail en rotation par équipes. Si les hommes sont un peu plus nombreux à travailler selon un horaire en alternance, y compris dans les équipes de nuit, les femmes travaillent plus souvent selon un horaire alterné sans la nuit. Les étrangers sont plus fortement représentés que les Suisses dans les deux modèles de travail en rotation par équipes, avec cependant des différences marquées entre les nationalités. Si l'on considère l'âge, on constate une forte proportion de travailleurs en rotation par équipes parmi les moins de 40 ans. Les variations sont également considérables entre les professions et entre les sections économiques. Ainsi, les conducteurs d'installations et de machines, les ouvriers de l'assemblage ainsi que le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs sont plus nombreux que la moyenne des salariés à effectuer un travail en rotation par équipes avec des horaires en alternance (avec

ou sans nuit). Dans la branche «Hébergement et restauration», ce sont près de 20% des personnes salariées qui travaillent en équipes sans la nuit, mais moins de 5% en équipes avec la nuit. Dans la branche «Santé humaine et action sociale», les deux modèles de rotation par équipes examinés sont également répandus (11,1% chacun). La branche «Transports et entreposage» est celle où la rotation par équipes avec travail de nuit est la plus fréquente (16,2%; sans nuit : 7,2%).

Pour ce qui est de l'état de santé général et des problèmes de santé liés au travail (hors accident), il n'y a pas de différences notables entre les personnes travaillant en rotation par équipes avec horaires alternés et l'ensemble des salariés. Les absences pour raison de santé sont cependant plus fréquentes chez les premiers, tout comme les accidents professionnels. Ces différences pourraient être liées aux caractéristiques spécifiques des travailleurs en rotation par équipes (risques inégaux entre les professions exercées ou entre les sections économiques).

1 Introduction

En Suisse, 593 000 personnes travaillaient en rotation par équipes en 2022 selon leur autoévaluation dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Parmi elles, 272 000 ont indiqué ne travailler habituellement que le jour, que le soir ou que la nuit. Il reste par conséquent 321 000 personnes qui travaillent avec des horaires en alternance.

Le travail en rotation par équipes est réparti très inégalement entre les personnes salariées. Il présente aussi bien des avantages (p. ex. revenu supérieur grâce aux indemnités, temps libres plus longs) que des inconvénients (notamment difficulté à

concilier vie professionnelle et vie familiale/privée, effets négatifs pour la santé).¹ Ce mode de travail, surtout lorsqu'il est effectué de nuit, est considéré comme nuisible à la santé.²

Le travail en rotation par équipes est régi par la loi sur le travail (LTr, art. 25) et par l'ordonnance 1 relative à la LTr (OLT 1, art. 34).³ En vertu de l'art. 34 OLT 1, «il y a travail en équipes lorsque deux ou plusieurs groupes de travailleurs se relayent dans un ordre échelonné et alternant à un même poste de travail d'après un horaire déterminé». Étant donné que le travail en équipes est aussi exercé régulièrement tard le soir, la nuit ou le week-end, l'ordonnance prévoit que les processus de travail doivent être organisés de manière à éviter autant que possible la mise en danger de la santé et le surmenage des travailleurs et à satisfaire aux exigences légales en matière de protection de la santé.⁴ Le droit réglemente en outre la durée des postes, le travail supplémentaire et la rotation des équipes.

L'ESPA fournit la base de données de la présente analyse. Dans cette enquête, la question suivante était posée aux personnes interrogées: «Faites-vous un travail d'équipe en rotation?» (voir la formulation des questions dans l'annexe). La question se rapporte par conséquent à l'autoévaluation de la personne interrogée. Il n'y a pas eu de vérification pour s'assurer que le travail en rotation par équipes correspondait bien à la définition légale. Pour tenir compte de la nature alternée du travail en équipes et de l'influence du travail de nuit, trois groupes ont été créés pour les besoins de l'analyse, sur la base des données relatives aux horaires de travail habituels:

- groupe 1: personnes travaillant en rotation par équipes, habituellement en alternance le jour et/ou le soir ainsi que la nuit⁵;
- groupe 2: personnes travaillant en rotation par équipes, habituellement en alternance le jour et le soir;
- groupe 3: autres travailleurs en rotation par équipes (travail seulement le jour, seulement le soir ou seulement la nuit).

Aux fins de faciliter la lisibilité, les deux premiers groupes d'analyse sont désignés comme suit:

- groupe 1: travail en rotation par équipes avec horaires en alternance, y compris travail de nuit;
- groupe 2: travail en rotation par équipes avec horaires en alternance sans travail de nuit.

La présente publication traite de l'évolution du travail en rotation par équipes en Suisse par comparaison avec l'Europe, des caractéristiques des travailleurs par équipes qui ont des horaires alternés (avec ou sans travail de nuit) et de la santé de ces personnes (avec ou sans travail de nuit). Les résultats qui reposent sur un petit nombre d'observations et qui doivent par conséquent être interprétés avec précaution sont assortis de la mention ^{nf} (nf: valeur non fiable).

¹ voir BIT (2004)

² voir Backhaus et al. (2023), Wu (2022)

³ loi fédérale du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (loi sur le travail, LTr; RS 822.11) (admin.ch) 822.111 – Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1) (admin.ch)

⁴ voir SECO (2009, 2018, 2021)

⁵ travail le soir: entre 19 h et 24 h; travail de nuit: entre 24 h et 6 h

2 Évolution du travail en rotation par équipes de 2002 à 2022 et comparaison européenne

Le présent chapitre consiste en un examen de l'ensemble des travailleurs en rotation par équipes en Suisse (selon leur autoévaluation), en comparaison temporelle et européenne. Il met en outre en évidence l'importance des trois groupes créés pour l'analyse du travail en équipes. Hormis la comparaison européenne, les pourcentages se rapportent toujours aux personnes salariées sans apprentis.

Légère augmentation du travail en rotation par équipes en Suisse

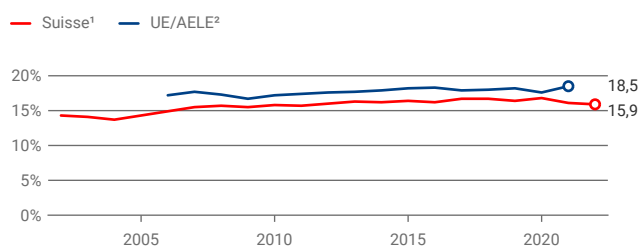
La part des travailleurs en rotation par équipes parmi les salariés a tendanciellement augmenté entre 2002 et 2022: en l'espace de deux décennies, elle est passée de 14,3% à 15,9%, avec toutefois quelques légères fluctuations au cours de la période d'observation. La part la plus faible a été enregistrée en 2004 (13,7%) et la plus élevée en 2020 (16,8%) (voir graphique G1). Cette augmentation sur vingt ans est due pour près de la moitié à des changements dans la structure des branches: si les parts de travail en rotation par équipes dans les sections économiques étaient restées constantes depuis 2002 et si seule la structure des branches (répartition en pourcentage des salariés par section économique) avait évolué, le travail en rotation par équipes aurait augmenté de 0,7 point de pourcentage. L'accroissement de la proportion de salariés dans la section «Santé humaine et action sociale» a eu en l'occurrence l'impact le plus grand et a contribué à hauteur de 1,3 point de pourcentage à l'augmentation de ce mode de travail. À l'inverse, la diminution de la part des salariés travaillant dans la section «Activités industrielles/production d'énergie» réduit la valeur de 0,6 point de pourcentage.

À l'échelle de l'Europe, le travail en rotation par équipes a augmenté de 1,3 point de pourcentage entre 2006 et 2021 pour atteindre 18,5%. En Suisse, cette progression a été de 1,4 point de pourcentage pendant cette même période (2021: 15,3%).

Travailleurs en rotation par équipes en Suisse et dans l'UE/AELE, de 2002 à 2022

G1

En % des personnes salariées



¹ 2002–2009: moyennes au 2^e trimestre; 2010–2022: moyennes annuelles. Sans les apprentis.

² Les données pour tous les pays ne sont disponibles qu'à partir de 2006.

Évolution inégale dans les différentes branches

Une comparaison de la part de travailleurs en rotation par équipes dans les différentes branches révèle que, entre 2002 et 2022, elle a évolué à la hausse pour certaines et à la baisse pour d'autres. La plus forte augmentation a été enregistrée dans la section économique «Hébergement et restauration» (+8,1 points de pourcentage, passant à 39,9% de travailleurs en rotation par équipes), suivie des sections «Commerce et réparation» (+6,5 points de pourcentage, passant à 14,9%), «Santé humaine et action sociale» (+4,2 points de pourcentage, passant à 36,6%) et «Immobilier, activités administratives» (+1,8 point de pourcentage, passant à 14,3%). Dans la branche «Informations et communication» en revanche, le travail en équipes a reculé de 8,9 points de pourcentage, passant à 5,3%; ce mode de travail a également baissé dans la section «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (-3,1 points de pourcentage, passant à 3,4%).

Travailleurs en rotation par équipes: 54,1% ont des horaires en alternance

En 2022, 27,1% des travailleurs en rotation par équipes (4,3% des salariés) ont indiqué qu'ils travaillaient habituellement selon un horaire en alternance, y compris la nuit. Ils sont presque autant (27,0%, soit 4,3% des salariés) à travailler en équipes avec horaires en alternance sans travail de nuit. Les 45,9% restants travaillent soit uniquement le jour, soit uniquement le soir, soit uniquement la nuit⁶.

La nette majorité des personnes travaillant en rotation par équipes, y compris la nuit, passent normalement par trois équipes, c'est-à-dire le jour, le soir et la nuit (86,1%; 3,7% des salariés). Les 13,9% restants (0,6% des salariés) alternent entre deux équipes (la nuit et le jour ou la nuit et le soir).

3 Caractéristiques des travailleurs en rotation par équipes

Le présent chapitre s'intéresse uniquement aux travailleurs en rotation par équipes au sens strict (groupes 1 et 2), l'analyse se concentrant sur le critère de l'alternance des équipes. Ensemble, ces deux groupes représentent 54,1% des personnes travaillant selon ce modèle ou 8,6% de l'ensemble des salariés.

Travail en rotation par équipes, nuit comprise plus répandu chez les hommes

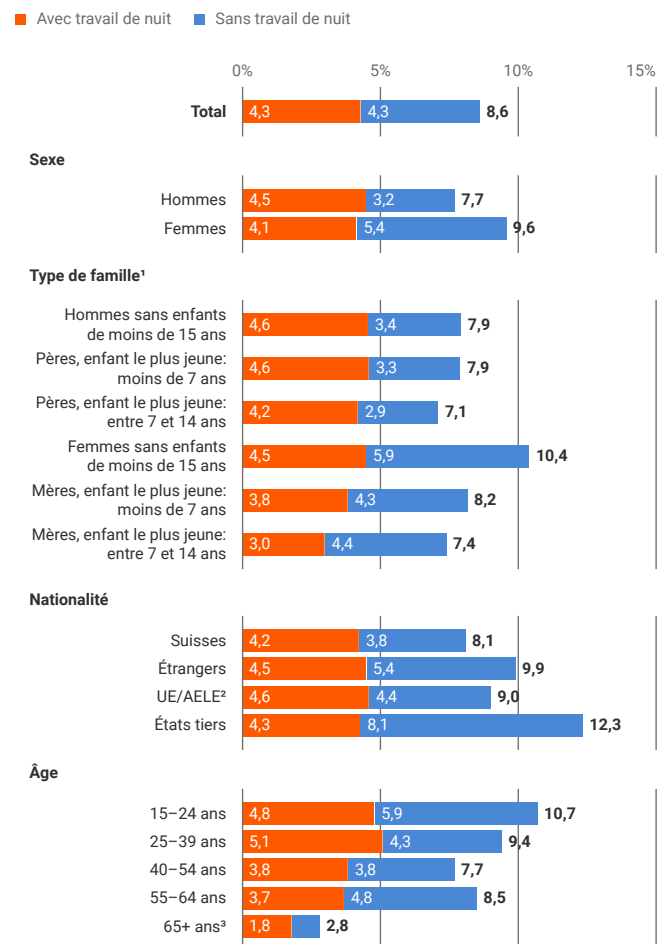
Les hommes travaillent un peu plus souvent en équipes avec horaires en alternance avec travail de nuit que les femmes (4,5% des hommes salariés contre 4,1% des femmes). Les femmes sont en revanche plus nombreuses à travailler en rotation par équipes sans travail de nuit (5,4% contre 3,2%; voir graphique G2).

Si l'on inclut la situation familiale dans l'analyse (personnes âgées de 15 à 64 ans), des différences sont observées surtout chez les femmes. Ainsi, elles sont plus nombreuses à travailler en rotation par équipes lorsqu'elles n'ont pas d'enfants (avec travail de nuit: 4,5% des femmes salariées sans enfant; sans travail de nuit: 5,9%). La part des mères travaillant en équipes, y compris de nuit, diminue avec l'âge de l'enfant le plus jeune (moins de 7 ans: 3,8%; entre 7 et 14 ans: 3,0%); pour le travail en rotation par équipes sans travail de nuit, l'âge de l'enfant le plus jeune ne semble pas jouer de rôle (moins de 7 ans: 4,3%; entre 7 et 14 ans: 4,4%). Chez les hommes, les proportions de travailleurs en rotation par équipes (avec ou sans nuit) sont très similaires qu'ils n'aient pas d'enfant ou qu'ils aient des enfants dont le plus jeune a moins de 7 ans; ce mode de travail est toutefois un peu plus rare lorsque le cadet a entre 7 et 14 ans.

Travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance selon le sexe, le type de famille, la nationalité et l'âge, en 2022

G2

En % des personnes salariées, sans les apprentis



¹ Personnes de 15 à 64 ans

² UE/AELE: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie/Islande, Liechtenstein, Norvège

³ Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

⁶ Y compris 1,7% qui indiquent avoir des horaires variables (sans préciser la régularité).

Plus fréquent chez les personnes de nationalité étrangère

Les étrangers travaillent plus souvent en rotation par équipes que les Suisses. Pour le travail en équipes incluant la nuit, les pourcentages se montent à respectivement 4,5% et 4,2%. Les différences sont plus marquées dans le cas de l'alternance par équipes sans travail de nuit (étrangers: 5,4%; Suisses: 3,8%). Ces écarts sont liés surtout au modèle de travail de personnes originaires de pays tiers: 8,1% d'entre elles travaillent en rotation par équipes sans nuit, contre 4,4% des ressortissants de l'UE/AELE. Les proportions sont cependant plus proches dans le cas du travail en rotation par équipes comprenant la nuit (UE/AELE: 4,6%; États tiers: 4,3%). Une analyse par nationalité révèle que ce sont avant tout des salariés allemands (5,5%) et autrichiens (5,7%^{nf}) qui, comparativement, travaillent davantage en rotation par équipes, y compris de nuit. Parmi les ressortissants allemands, le travail en équipes sans nuit est fréquent également (4,9%), tout comme chez les personnes de nationalité italienne (4,9%) et espagnole (4,8%^{nf}).

Modèle de rotation avec travail de nuit: surtout les 25 à 39 ans

Le travail en rotation par équipes avec horaires en alternance, nuit comprise, est le plus fortement répandu chez les moins de 40 ans, ce modèle de rotation étant légèrement plus fréquent chez les 25 à 39 ans que chez les 15 à 24 ans (5,1% contre 4,8%). Chez les 40 à 64 ans, ils ne sont plus que 4% à peine à travailler selon ce modèle. Le travail en rotation par équipes sans nuit est exercé le plus souvent par les 15 à 24 ans (5,9%), suivis des 55 à 64 ans (4,8%).

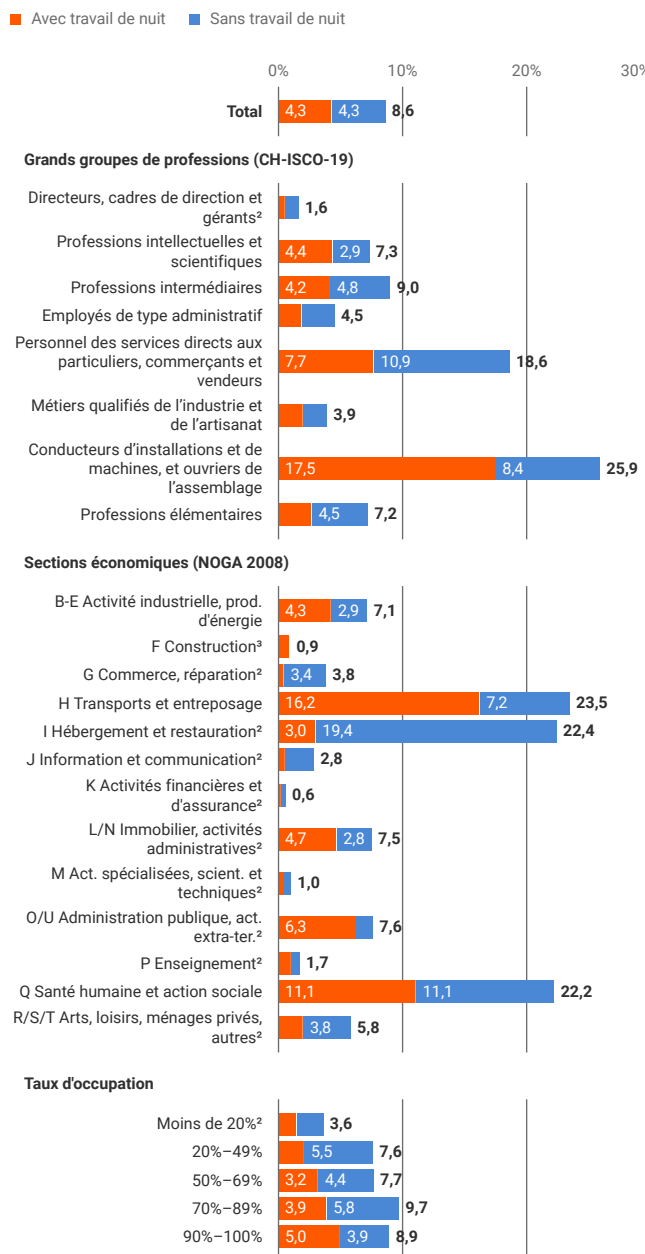
Les conducteurs d'installations et de machines surreprésentés

Les parts de travailleurs en rotation par équipes avec horaires alternés varient fortement selon la profession exercée, l'inclusion du critère «travail de nuit» jouant également un rôle (voir graphique G3). Le travail en équipes, nuit comprise, est particulièrement fréquent chez les conducteurs d'installations et de machines et les ouvriers de l'assemblage (17,5% des salariés dans ce grand groupe de professions). En deuxième position, il y a le personnel des services directs aux particuliers, les commerçants et les vendeurs (7,7%). Ces derniers présentent également la plus forte proportion de travail en rotation par équipes avec horaires en alternance sans nuit (10,9%), suivis des conducteurs d'installations et de machines et des ouvriers de l'assemblage (8,4%). Le travail en rotation par équipes avec horaires alternés est en revanche très rare chez les directeurs, cadres de direction et gérants, les employés de type administratif ainsi que dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, qu'il inclue le travail de nuit ou non.

Travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance selon les grands groupes de professions, la section économique et le taux d'occupation, en 2022¹

G3

En % des personnes salariées, sans les apprentis



¹ Les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ainsi que les personnes salariées de la branche agriculture et sylviculture ne sont pas représentés dans le graphique car l'extrapolation est basée sur moins de 5 observations et les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.

² L'extrapolation est basée sur moins de 50 ans observations dans une ou les deux catégories du travail en rotation par équipes. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

³ Avec travail de nuit: extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution. Sans travail de nuit: extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les valeurs ne sont pas publiées en raison de la protection des données.

Plus fréquent dans l'hébergement et la restauration, les transports et le secteur de la santé

Trois sections économiques surtout sont concernées par de fortes proportions de travail en rotation par équipes avec horaires alternés. Dans la section «Hébergement et restauration», cette part atteint un pourcentage notable de 19,4% dans le cas du travail en équipes sans nuit; elle est cependant nettement inférieure (3,0%^{nf}) si l'on considère le travail de nuit. La rotation par équipes avec travail de nuit est par contre fréquente dans la branche «Transports et entreposage» (16,2%), mais l'alternance sans travail de nuit y est nettement plus rare (7,2%). La fréquence du travail en rotation par équipes dépasse également la moyenne dans la section «Santé humaine et action sociale», les deux modèles de travail en équipes y étant également représentés (11,1% chacun).

Rotation par équipes avec travail de nuit: plus fréquent chez les personnes actives occupées à plein temps

Les personnes actives occupées à plein temps sont plus nombreuses à travailler en rotation par équipes avec horaires en alternance, nuit comprise, que celles qui travaillent à temps partiel (5,0% contre 3,1%). Ces dernières travaillent en revanche plus souvent en équipes sans nuit (5,0% contre 3,9%). Considéré selon le taux d'occupation détaillé, le travail en rotation par équipes, nuit comprise, a tendance à augmenter avec ce taux, tandis que le modèle sans nuit est le plus répandu chez les personnes salariées avec un taux d'occupation entre 20 et 49% et entre 70 et 89%.

Rotation par équipes avec travail de nuit: longues durées hebdomadaires de travail

Les travailleurs en rotation par équipes, nuit incluse, sont plus nombreux à connaître une durée de travail contractuelle de 43 heures ou plus par semaine (15,0% de ce modèle) que ceux qui ne travaillent pas la nuit (12,2%) ou que l'ensemble des personnes salariées (11,9%).

Quatre travailleurs en rotation par équipes sur cinq travaillent le week-end

Alors que seul un quart de l'ensemble des salariés travaille régulièrement le week-end (le samedi et/ou le dimanche), cette proportion est nettement plus élevée chez les personnes travaillant en rotation par équipes: 88,2% de celles qui travaillent aussi de nuit et 80,0% de celles qui ne font pas de travail de nuit.

Les travailleurs en rotation par équipes plus souvent à la recherche d'un emploi

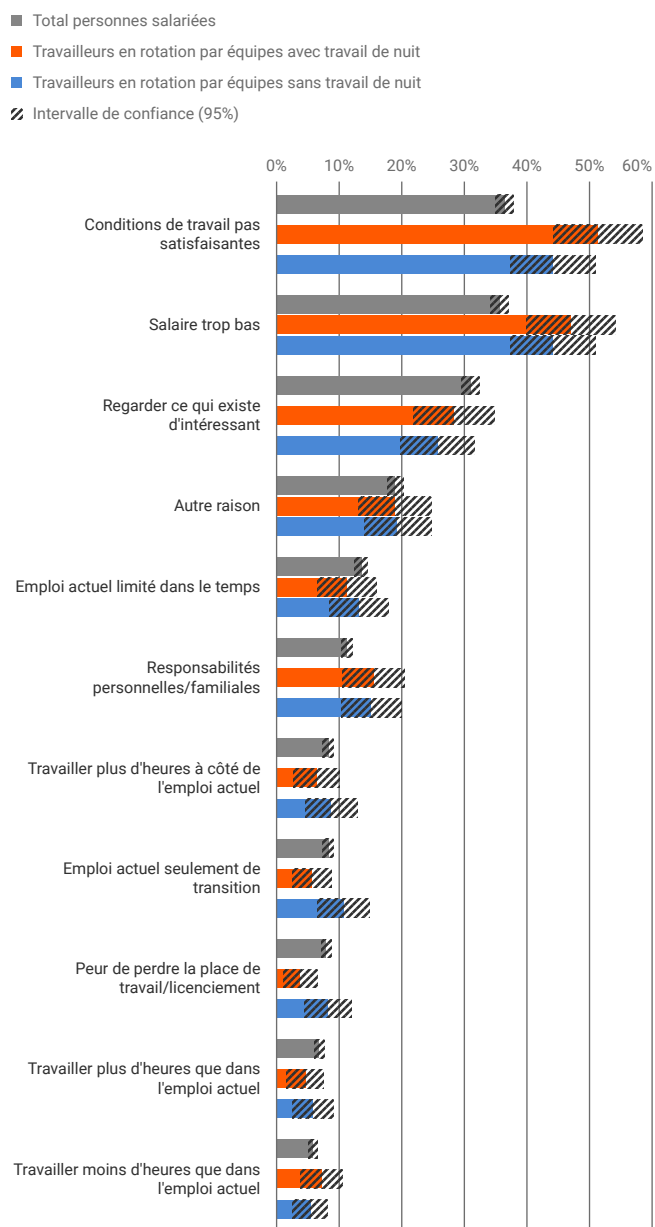
Les personnes travaillant en rotation par équipes sont un peu plus souvent à la recherche d'un nouvel emploi ou d'un emploi complémentaire que l'ensemble des personnes salariées (avec travail de nuit: 14,8%; sans travail de nuit: 14,0%, contre 12,2% pour l'ensemble

des salariés). La recherche d'un emploi peut être motivée par des raisons très variées, les plus souvent énoncées étant les conditions de travail insatisfaisantes et le salaire trop bas. Ces motifs sont les plus fréquents parmi les travailleurs en rotation par équipes avec horaires alternés, avec ou sans travail de nuit (voir graphique G4). «Regarder ce qui existe d'intéressant» est la troisième raison citée par l'ensemble des salariés (31,0%), mais elle est moins importante pour les travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance (avec travail de nuit: 28,4%; sans travail de nuit: 25,7%^{nf}).

Raison de la recherche d'emploi chez les personnes salariées en général et les travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance, en 2022

G 4

En % des personnes salariées à la recherche d'emploi¹



¹ sans les apprentis

4 La santé des travailleurs en rotation par équipes

Ainsi que nous l'avons relevé dans l'introduction, la santé est considérée comme un aspect important dans le contexte du travail en rotation par équipes. Le présent chapitre est consacré à l'état de santé général des travailleurs ainsi qu'aux accidents du travail et aux problèmes de santé liés au travail (hors accident). Il est important de préciser que cette analyse porte sur la santé des personnes qui travaillaient en rotation par équipes au moment de l'enquête. Il n'est par conséquent pas exclu que d'anciens travailleurs en équipes aient cessé d'exercer ce type d'activité parce que leur santé s'est détériorée et qu'ils accomplissent un autre travail ou qu'ils ne soient plus actifs professionnellement. Dans la littérature spécialisée, cet effet est appelé «effet du travailleur sain» (healthy worker effect), à savoir que seules les personnes en bonne santé demeurent dans une activité pénible et malsaine.⁷

Absences pour raisons de santé plus fréquentes chez les travailleurs en rotation par équipes

En 2022, 1,9% de l'ensemble des personnes salariées étaient absents du travail pour des raisons de santé (maladie, accident ou autre raison de santé) au cours de la semaine de référence. Cette proportion était plus élevée (3,2%) parmi les travailleurs en rotation par équipes avec des horaires en alternance. La taille de l'échantillon est toutefois trop petite pour permettre une analyse plus détaillée sur le rôle joué par les différentes caractéristiques des travailleurs en rotation par équipes (en ce qui concerne la profession exercée ou la section économique).

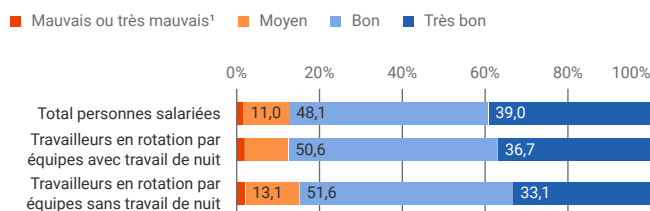
État de santé: pas de grandes différences

En 2022, 87,1% des personnes salariées disaient être en bonne ou en très bonne santé (voir graphique G5). Chez les travailleurs en rotation par équipes, cette proportion était similaire pour ceux qui travaillent aussi la nuit (87,3%), alors qu'elle était légèrement inférieure chez ceux qui ne travaillent pas la nuit. En d'autres termes, un état de santé moyen est plus fréquent chez les travailleurs en rotation par équipes sans la nuit (13,1%) qu'avec la nuit (10,5%) ou chez l'ensemble des personnes salariées (11,0%). La part de salariés qui sont en mauvaise ou très mauvaise santé est pratiquement identique dans les différents modèles de travail en rotation par équipes. Un tel état de santé est indiqué par 1,8% de l'ensemble des salariés, contre un peu plus de 2% pour les personnes travaillant en rotation par équipes (avec ou sans nuit).

État de santé général de l'ensemble des personnes salariées et des travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance, en 2022

G5

En % des personnes salariées, sans les apprentis



¹ Travailleurs en rotation par équipes (avec/sans travail de nuit): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2024

Une régression logistique a été faite pour les années 2018 à 2022 afin d'estimer les effets simultanés de différentes caractéristiques sur l'état de santé général «moyen, mauvais ou très mauvais» (modèle d'horaire de travail, sexe, âge, nationalité, formation, profession exercée, section économique, travail le week-end, année de l'enquête). Cette analyse n'a pas révélé de risque significatif d'un état de santé moins bon pour les personnes travaillant en rotation par équipes par rapport aux autres salariés.

⁷ voir Chowdhury (2017)

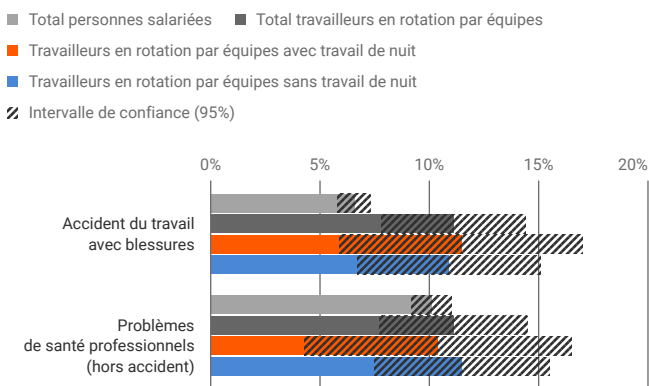
Les accidents du travail sont plus fréquents chez les travailleurs en rotation par équipes

Le risque d'accident du travail est plus élevé chez les personnes travaillant en rotation par équipes avec des horaires en alternance que pour l'ensemble des salariés. Ainsi, en 2020, 11,1% des premiers ont déclaré avoir eu au moins un accident du travail avec blessure au cours des douze derniers mois (voir graphique G6), alors qu'ils n'étaient que 6,6% parmi les personnes salariées en général. Cette variation n'est pas nécessairement due à la différence des horaires de travail; elle pourrait s'expliquer notamment aussi par la répartition spécifique de ce mode travail entre les sections économiques ou les professions. L'échantillon disponible ne permet cependant pas de réaliser une analyse de régression multifactorielle pertinente.

S'agissant des problèmes de santé liés au travail (hors accident), il n'y a pas de différences significatives entre les groupes étudiés. Ce cas de figure concerne 10,1% de l'ensemble des personnes salariées et 11,1% des travailleurs en rotation par équipes avec horaires en alternance. Là encore, il n'est pas possible de réaliser une analyse de régression pertinente.

Accidents du travail avec blessures et problèmes de santé causés par une activité professionnelle (hors accident)¹ chez les personnes salariées en général et chez les travailleurs en rotation par équipes, en 2020

En % des personnes salariées, sans les apprentis



¹ au cours des 12 derniers mois

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module «Accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail»

© OFS 2024

Références

Backhaus, Nils; Vieten, Laura; Brenscheidt, Frank; Tisch, Anita; (2023). Zusammenstellung aktueller gesicherter arbeitswissenschaftlicher Erkenntnisse zu Nachtarbeit und Dauernachtarbeit. Dortmund: Institut fédéral pour la protection et la médecine du travail (Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin [BAuA]; baua: Fokus). Lien: BAuA - baua: Fokus – Zusammenstellung aktueller gesicherter arbeitswissenschaftlicher Erkenntnisse zu Nachtarbeit und Dauernachtarbeit – Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin

Chowdhury R., Shah D., Payal A. R. (2017). Healthy Worker Effect Phenomenon: Revisited with Emphasis on Statistical Methods - A Review. Indian Journal of Occupational & Environmental Medicine (IJOEM). Lien: Healthy Worker Effect Phenomenon: Revisited with Emphasis on Statistical Methods – A Review – PMC (nih.gov)

Bureau international du travail (BIT; 2004), Shift work. Lien: wcms_170713.pdf (ilo.org)

Secrétariat d'État à l'économie (SECO; 2009), Commentaire de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail. Lien: https://www.seco.admin.ch/dam/seco/fr/dokumente/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Arbeitsgesetz%20und%20Verordnungen/Wegleitungen/Wegleitungen%201/ArGV1_art34.pdf.download.pdf/ArGV1_art34_fr.pdf

G6

Secrétariat d'État à l'économie (SECO; 2018), Travail en équipes et travail de nuit – Informations et astuces. Lien: Travail en équipes et travail de nuit – Informations et astuces (admin.ch)

Secrétariat d'État à l'économie (SECO; 2021), Travail de nuit et en équipes: concevoir des modèles modernes d'organisation du temps de travail. Application des données scientifiques concernant la santé au travail: guides et astuces. Lien: Travail de nuit et en équipes: concevoir des modèles modernes d'organisation du temps de travail (admin.ch)

Wu Q.-J., Sun H., Wen Z.-Y., Zhang M., Wang H.-Y., He X.-H., Jiang Y.-T., Zhao Y.-H. (2022). Shift work and health outcomes: an umbrella review of systematic reviews and meta-analyses of epidemiological studies. J Clin Sleep Med. Lien: Shift work and health outcomes: an umbrella review of systematic reviews and meta-analyses of epidemiological studies – PubMed (nih.gov)

Enquête suisse sur la population active

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active en Suisse ainsi que ses comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables au niveau international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est menée en continu depuis 2010 dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. L'ESPA est réalisée par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. Depuis 2010, l'échantillon de base compte environ 100 000 interviews annuelles. Il est complété par un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans ou plus. L'ESPA a été une enquête téléphonique de 1991 à 2020. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimode (enquête par Internet/par téléphone), où le relevé par Internet est privilégié.

Définitions utilisées dans le domaine du marché du travail

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Personnes actives occupées à temps partiel

Font partie des personnes actives occupées à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90%. On opère une distinction entre temps partiel I et temps partiel II:

- Temps partiel I: taux d'occupation de 50 à 89%
- Temps partiel II: taux d'occupation inférieur à 50%

Travailleurs en rotation par équipes

Sont réputés travailleurs en rotation par équipes tous les salariés (sans les apprentis) qui ont indiqué travailler ainsi. Ces travailleurs sont répartis en trois groupes:

- (1) travailleurs en rotation par équipes qui travaillent habituellement en alternance le jour et/ou le soir ainsi que de nuit;
- (2) travailleurs en rotation par équipes qui travaillent habituellement en alternance le jour et le soir;
- (3) autres travailleurs en rotation par équipes (uniquement le jour, uniquement le soir, uniquement de nuit).

Question sur le travail en rotation par équipes dans l'ESPA

Question, y compris la remarque sur le travail en rotation par équipes: «Faites-vous un travail d'équipe en rotation?»
Remarque: travail d'équipe en rotation = des équipes se relaient au même poste les unes après les autres.

Réponses possibles:

- oui
- non
- je ne peux pas répondre

Toutes les personnes ayant répondu par «oui» ont été comptées comme les travailleurs en rotation par équipes.

Questions dans l'ESPA concernant l'horaire de travail

Question: «Dans votre emploi, quels sont vos horaires de travail habituels?»

Réponses possibles:

- le matin (6–12h)
- l'après-midi (12–19h)
- le soir (19–24h)
- la nuit (24–6h)
- varie fortement
- je ne peux pas répondre

Plusieurs réponses étaient possibles à cette question. Les horaires de travail ont servi à répartir les travailleurs en rotation par équipes entre les trois groupes (horaires en alternance, nuit comprise; horaires alternés sans nuit; autres travailleurs en rotation par équipes).

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: section AES, Travail et vie active, OFS,
tél. +41 58 463 64 00; info.arbeit@bfs.admin.ch

Rédaction: Silvia Perrenoud, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 03 Travail et rémunération

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2294-2200

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030